CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE (CGV) – OL2V

1. Identification de l'organisme de formation

OL2V est une SARL dirigée par Olivier Lecomte depuis 1999, située au 5 rue des Primevères, 72650 La Milesse (Pays de la Loire).
Numéro de déclaration d'activité : 52720165472.

Certifié Qualiopi, OL2V intervient principalement dans les domaines suivants : commerce et vente, management et leadership, négociation commerciale, communication, gestion des conflits et du stress, développement des compétences relationnelles.
L'équipe OL2V est composée d'Olivier Lecomte et de plusieurs partenaires experts.

2. Modalités d'inscription et contractualisation

L'accord entre OL2V et le client est conclu par échange de mails, téléphone, devis signé et/ou convention de formation. La signature du devis ou de la convention engage les deux parties.

3. Tarifs et facturation

Les tarifs sont indiqués à la journée (7h en présentiel) ou à la demi-journée (3h à 3h30 en FOAD), hors taxe, et majorés de la TVA en vigueur.
La facturation est réalisée à l'issue de chaque formation.

4. Délais et modalités de paiement

Tous les prix sont indiqués hors taxe, majorés de la TVA applicable.
Les factures, établies à l'ordre d'OL2V, sont payables à réception, sauf accord particulier convenu avec le client. En pratique, un délai de paiement à 30 jours peut être accordé. Tout stage commencé est dû en entier.

5. Conditions d'annulation ou report

Pour toute annulation moins de 10 jours ouvrables avant le début du stage, le montant total de la participation restera immédiatement exigible à titre d'indemnité forfaitaire.
Pour toute annulation moins de 20 jours ouvrables avant le début du stage, 50 % du montant de la participation resteront exigibles à titre d'indemnité forfaitaire.

6. Responsabilités

OL2V décline toute responsabilité en cas de dommages indirects, perte ou détérioration des biens personnels des stagiaires dans ses locaux.
Les matériels prêtés restent sous la responsabilité de l'organisme mais sont couverts par les assurances internes.

OL2V ne peut être tenue responsable des cas de force majeure qui empêcheraient la tenue des formations.

Les stagiaires doivent respecter les règles définies dans le règlement intérieur de l'organisme.

7. Propriété intellectuelle

Les contenus pédagogiques, supports de formation et documents remis restent la propriété exclusive d'OL2V. Toute reproduction, diffusion ou exploitation non autorisée est interdite.

8. Confidentialité et protection des données

OL2V s'engage à respecter la confidentialité des informations personnelles communiquées par les clients et stagiaires. Les données sont collectées et traitées conformément à la réglementation en vigueur. Elles ne sont utilisées qu'aux fins de gestion administrative et pédagogique des formations.

9. Clauses spécifiques

Le règlement intérieur d'OL2V est communiqué à chaque client avec la convention de formation. Il doit être transmis aux stagiaires par le client ou l'entreprise cliente. OL2V conserve la preuve de cette transmission par mail.

Version du 8 août 2025